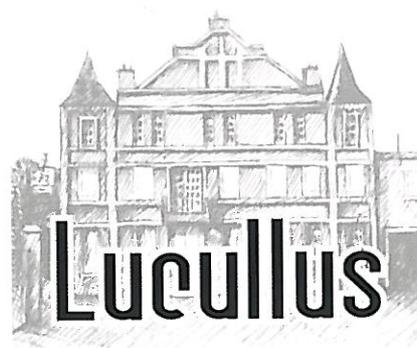


Coup de Pouce ADRIANOR

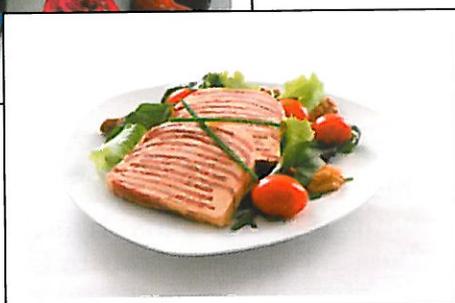


En septembre 2009, 2 cadres issus d'un grand groupe alimentaire décident de se lancer dans une nouvelle aventure : **la reprise d'entreprise**. C'est ainsi que Joe O'Toole et Augustin Motte sont devenus respectivement Président et Directeur Général de la SAS Lucullus.

L'entreprise :

L'entreprise, créée par la famille Vanbesien, s'est développée autour d'un produit de spécialité régionale : la Lucullus de Valenciennes ; **millefeuilles de langue de bœuf fumée et de préparation au foie gras**. Ce produit, typiquement festif, est surtout consommé en fin d'année entraînant une activité saisonnière.

L'entreprise a développé une gamme de **confits** pour accompagner le foie gras et, afin de limiter la saisonnalité de son activité, a élargi cette gamme à d'autres confits susceptibles d'accompagner les fromages, volailles, etc. Enfin, à côté de ces 2 gammes de produits, l'entreprise a développé une troisième activité basée sur son savoir-faire de **tranchage** via la prestation de service (B to B).



Les Produits :

Les 2 gammes se déclinent chacune en une très large **variété de recettes** mais également de **conditionnements** comme par exemple des ballotins de Lucullus de 30g à 1kg. De même, les produits sont proposés au rayon **frais ou ambiant**.

Les produits sont commercialisés sous les marques « *Les Recettes de Juliette* » et « *Les Saveurs de Mamie* » et plusieurs références ont obtenu la marque « **Saveur en Or** ». De même, l'entreprise est capable de confectionner des produits **Halal**.

Et l'avenir

Aujourd'hui, LUCULLUS, qui emploie 10 personnes pour 2,7 millions d'euros de CA, investit fortement sur sa ligne de production de confits ; **l'automatisation** permet ainsi d'assurer la régularité des produits, l'efficacité de production et surtout de garantir la **sécurité sanitaire** des confits.

L'innovation reste bien évidemment au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe dirigeante avec le développement prévu de nouvelles recettes de confits et autres accompagnements. Des créations de produits sont également prévues pour le **marché britannique** vers lequel la société exporte depuis 2010.

ADRIANOR profite de ce « Coup de Pouce » pour féliciter Augustin Motte et son équipe pour son dynamisme et leur souhaiter une belle progression.